



RNCP: 35399

CS CP

1 AN - NIV. 4

# CONSTRUCTION PAYSAGERE

## ➤ OBJECTIFS DE FORMATION

### > OBTENIR le certificat de spécialisation

**Construction Paysagère**, diplôme de niveau 4  
(ex niveau IV) délivré par le Ministère de l'Agriculture

### > SE FORMER à:

- Être capable de préparer et organiser un chantier de construction paysagère
- Maîtriser les travaux de constructions maçonneries (dallage, pavage, muret)
- Être capable de réaliser des constructions sans liants (ouvrage bois, pierres sèches, mobilier,...)
- Réaliser des créations paysagères (maçonnerie paysagère, structure bois etc)

**> METIERS VISES** chef d'équipe paysagiste, salarié du Paysage, paysagiste en entreprise privée, agent paysagiste en collectivité, Maçon du Paysage

**Activités:** Création, aménagement et entretien des parcs, jardins et espaces verts, construction paysagère

## ⊕ LES PLUS

- ⊕ Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- Accès direct bus, parking gratuit.
- ⊕ Etablissement à taille humaine
- ⊕ Partenariat avec les acteurs locaux
- ⊕ Des ateliers et plateaux techniques équipés
- ⊕ Facilité d'hébergement et de restauration (nous contacter)

## ➤ INFO

Apprentissage

### > ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- 455 h de présence en centre de formation sur 1 an
- Rythme d'alternance : environ 1 semaine sur 3 en formation, d'octobre à juin

### > EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) - contrôle continu
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenue permet la validation d'un bloc de compétences

### > POURSUITE D'ETUDE

Passerelle possible vers un BTS Aménagements Paysagers

### > INDICATEURS 2024 (pas d'ouverture de sessions)

Réussite : %

Satisfaction : %

Insertion : %

➤ Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :  
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

# CONTENU FORMATION

## C1 - Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères

- Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
- Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères

## C2 - Réaliser des constructions paysagères avec liants

- Réaliser des revêtements de sols avec liants
- Réaliser des ouvrages en élévation avec liants

## C3 - Réaliser des constructions paysagères non maçonnerées

- Réaliser des ouvrages en bois
- Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant

Environ 67% de cours sous forme de travaux pratiques

## MODALITES

### > PUBLIC CIBLE

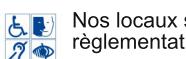
Jeunes éligibles à l'apprentissage

### > PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre titulaire d'un BP ou d'un autre diplôme de même niveau
- Aptitude physique à occuper un emploi en extérieur, en station debout
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
- Avoir moins de 30 ans pour signer un contrat d'apprentissage (pas de limite d'âge en cas de reconnaissance RQTH)
- Entretien de positionnement

### > INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet
- Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.



Liberté  
Égalité  
Fraternité

## LES SPECIFICITES

### + INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

### + MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas  
Mises en situation sur plateaux techniques



## COÛT - REMUNERATION

> Prise en charge assurée par l'OPCO pour les entreprises privées.

Niveau de Prise en Charge: **7120€**

Pour les collectivités, nous contacter

> L'achat de la tenue de travail sera gérée par le centre de formation

### > REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
18 - 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC

> Des aides pour l'employeur sous conditions



## CONTACT

> Bertrand ALLAGNAT - 04.71.65.70.69

> bertrand.allagnat@educagri.fr

**CFPPA - OFA**  
**Yssingeaux**

50 impasse les Epicéas - BP 41  
Choumouroux  
43200 YSSINGEAUX  
Tel: 04.71.65.70.69  
cfppa.yssingeaux@educagri.fr  
www.lyceegorgesand.com

